



# SITUATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

## CSA MINISTÉRIEL du 13/02/2024

FO Justice – le 15 février 2024

### COMMUNIQUÉ :

Mardi 13 février 2024 s'est tenu, en présence de Monsieur Le Garde des Sceaux, le 1<sup>er</sup> CSA-M de l'année.

**S'agissant des corps communs à statut interministériel, FO Justice a saisi les services du 1<sup>er</sup> Ministre en date du 9 février 2024, afin qu'une réforme statutaire et indiciariaire d'envergure puisse enfin être débattue, car, rappelons-le, tout se négocie au niveau de la Fonction Publique.**

Le ministre de la Justice nous a confirmé avoir bien reçu notre demande et nous a annoncé qu'un état des lieux relatif à la situation des personnels administratifs, assorti de propositions et revalorisations ministérielles, sera effectué dans la perspective du *Projet de Loi de Finances 2025*. Un protocole de méthode sera très prochainement proposé par le Secrétariat Général aux organisations professionnelles.

Il a également précisé que l'UNSA Justice avait saisi son cabinet aux fins de revalorisations exclusivement indemnitaires, au niveau ministériel.

L'UNSA Justice a confirmé qu'elle ne sollicitait que de l'indemnitaire pour ces corps, **l'interministérialité ne les concernant pas.**

**Les personnels apprécieront le manque d'ambition de cette organisation professionnelle à leur égard puisque l'indemnitaire n'est pas intégré dans le calcul des droits à pension.**

Que nous a « apporté » ce syndicat, se revendiquant majoritaire au ministère de la Justice depuis des années, à **NOUS, Personnels Administratifs**, depuis tout ce temps ?

- Création des corps communs à statut interministériel, fusion des corps
- RIFSEEP
- Suppression des ICP et/ou NBI

Nous avons perdu notre identité de Personnel Administratif des services judiciaires, de Personnel Administratif de la protection judiciaire de la jeunesse, de Personnel Administratif de l'administration pénitentiaire ...

### **IL EST TEMPS !!**

En perte de vitesse dans d'autres filières, voilà que l'UNSA fait mine de s'intéresser (**ENFIN**) aux travailleurs de l'ombre que sont les 16 000 Personnels Administratifs du ministère de la Justice.

**Mais, ne nous méprenons pas, cela n'est que pure démagogie à visée électorale.**

Quelles propositions concrètes pouvons-nous espérer de cette organisation professionnelle qui **NOUS** a oubliés depuis tant d'années ?

Que pouvons-nous attendre d'un syndicat qui fait alliance avec une organisation professionnelle corporatiste dans le seul but de rassembler des voix lors des élections professionnelles ?

Essayer de nous faire avaler des couleuvres à tout va, et ne revendiquer **QUE** de l'indemnitaire, c'est réellement se moquer de **NOUS, Personnels Administratifs !**

**C'est visiblement là toute la considération portée à l'égard des corps administratifs !**

**Pour FO JUSTICE il faut une refonte totale des grilles indiciaires et des statuts des corps communs à statut interministériel pour qu'enfin les Personnels Administratifs puissent bénéficier d'une VRAIE RÉFORME à la hauteur de leur investissement et de leur dévouement !**